



Noël : saison des étrennes

Le Président de l'amicale des Sapeurs-Pompiers d'Aincourt (SDIS) communique :

Suite aux attentats du 13 Novembre 2015 ainsi que le renforcement du plan Vigipirate, les Sapeurs-Pompiers d'Aincourt ne pourront plus se présenter à votre domicile en tenue. Afin de proposer notre calendrier, nous passerons en civil en vous présentant notre carte de service.

Si vous le souhaitez, nous vous offrons la possibilité de venir à notre rencontre au centre de secours, rue de la Chapelle Saint-Sauveur à Aincourt.

Le SMIRTOM communique :

Bien que la collecte des étrennes ne soit pas une démarche à l'initiative du SMIRTOM du Vexin, nous vous informons des précautions à prendre.

Pour éviter tout incident, il est conseillé de demander aux personnes qui se présenteront : une pièce d'identité et un bulletin de paie récent (moins de 3 mois) avec le logo SEPUR.

Toutefois, nous attirons votre attention sur le fait qu'il s'agit d'une initiative personnelle des équipages et que le Syndicat décline toute responsabilité concernant les incidents qui pourraient se produire avec les personnes se présentant pour les étrennes.